

## CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

- Je dois respecter les adultes et les autres élèves.
- Je dois être poli, parler normalement, ne pas crier.
- Je dois me mettre en rang calmement, sans bousculade durant le trajet.
- Je dois respecter le matériel et les locaux.
- Je ne dois pas taper ou injurier les enfants.

### • Règles de vie à la cantine

- Je dois me laver les mains avant de passer à table.
- Je dois demander à un adulte l'autorisation de me lever.
- Je me tiens correctement à table.
- J'aide à débarrasser la table.
- Je ne dois pas jouer avec la nourriture, la jeter.

### • Règles de vie sur le temps périscolaire et à l'étude surveillée

- Je dois ranger les jeux et autres accessoires que j'ai utilisés ou non.
- Je dois jeter tous les papiers et emballages des goûters dans les poubelles prévues à cet effet.
- Je ne dois pas jeter les affaires par-dessus le grillage de la cour ou sur les élèves.
- Je ne dois pas courir, sauter ou crier dans la salle de jeux.
- Je ne dois pas sortir seul sans autorisation.
- Je dois respecter le travail de mes camarades durant l'étude surveillée.

**La cantine et les temps périscolaires sont des moments de détente.**

**L'étude surveillée est consacrée au travail personnel de l'élève.**

**Si je ne respecte pas ces règles, je sais que mes parents pourront être prévenus et les sanctions prévues au règlement seront appliquées.**

Date : .....

Nom et prénom de l'enfant : .....

Signature des parents :

Signature de l'enfant :

**A retourner complété et signé par mail ([accueil@lemonastere.fr](mailto:accueil@lemonastere.fr))  
Ou à déposer au secrétariat de mairie**